

Piétonnisation de la Place Général de Gaulle

Période test du 31 juillet au 12 septembre 2023

Pourquoi piétonniser ?

Sécuriser la place
pour en profiter dans un
cadre apaisé

Améliorer le cadre de vie
en mettant en valeur notre
place du village

Partager l'espace public
en donnant une place à
chaque mode de
déplacement

La période test

Un projet dans la lignée des travaux
de l'Assemblée des Citoyens du 6
décembre 2021

Fermeture de la place aux véhicules
(voir plan en page 2 et 3).

Commande d'équipement et de
mobilier urbain provisoire : bancs,
potelets et végétalisation

Compensation des places de
stationnement aux alentours

Modification du sens de circulation

Place piétonne, stationnement et plan de circulation modifiés

du 31.07 au 12.09.2023



Foire aux questions

Comment ce projet est-il né ?

L'équipe municipale l'avait envisagé dans son programme de campagne. Depuis les travaux de l'Assemblée des Citoyens du 06/12/2021, le projet est entré en phase de concrétisation.

La place sera t-elle fermée à la circulation du 31/07 au 12/09 ?

Oui, durant cette période, les véhicules ne pourront plus circuler sur la place Général de Gaulle. Le sens de circulation sera modifié.

Comment stationner durant la période test ?

Des stationnements seront ajoutés aux alentours pour compenser la fermeture de la place ; les parkings actuels seront adaptés pour favoriser la rotation des véhicules (création de nouvelles zones bleues). **Pour la réussite du projet, nous vous remercions par avance du respect des délais des zones bleues, nous y veillerons particulièrement.**

A quoi servira l'espace piéton ?

Il permettra de profiter de la place dans un cadre apaisé et sécurisé. Les manifestations estivales s'y tiendront.

Le marché sera t-il déplacé ?

Non, les marchés du mardi et du samedi resteront sur la place Général de Gaulle piétonnisée.

La piétonnisation aura t-elle un impact sur les commerces ?

Les réserves évoquées lors de la réunion avec les commerçants (livraisons, stationnement) ont fait l'objet d'une réflexion pour les résoudre. Lors de cette période, nous serons réactifs à corriger tout point bloquant.

La place deviendra t-elle définitivement piétonne ?

Nous testons en 2023 la place piétonne. Elle sera de nouveau ouverte à la circulation à compter du 13 septembre.

Le projet d'aménagement définitif est en cours d'étude pour les années futures : mobilier urbain, végétalisation, revêtement, ...

Le mobilier utilisé provisoirement lors de la période test 2023 sera réutilisé pour d'autres projets communaux.

Comment s'informer sur ce projet ?

Plus d'informations disponibles sur notre site internet saintcezaresursiagne.fr

Flashez ce QR Code pour y accéder



 Renseignements :
04 93 40 57 57
mairie@saintcezaresursiagne.fr



 Mairie de Saintcézaresursiagne
 saintcezaresursiagne.fr